

Pesticides dans les aliments

L'Union européenne a publié les résultats des contrôles des résidus dans les fruits, légumes et céréales des États membres pour 2000. En Belgique, 39% des échantillons contenaient des résidus en des concentrations inférieures ou égales à la limite maximale en résidus (LMR) communautaire ou nationale, 7,2% montraient des concentrations supérieures à ces LMR. De plus, dans 18,1% des cas, plus d'un résidu a été retrouvé par échantillon. La Belgique figure parmi les sept pays de l'Union européenne les plus contaminés en résidus sur et dans les denrées d'origine végétale. Parmi les pesticides le plus souvent incriminés figurent notamment :

- neuf cancérigènes présumés : iprodione, manèbe, mancozèbe, vinclozoline, procymidone, bénomyl, thiophanate-méthyl, imazalil, acéphate ;
 - dix perturbateurs endocriniens présumés : iprodione, bromure de méthyle, manèbe, mancozèbe, métirame, zinèbe, vinchlozoline, bénomyl, carbendazime, endosulfan ;
 - sept pesticides de la famille des organophosphorés et carbamates : manèbe, mancozèbe, zinèbe, tolocophos-méthyl, méthamidophos, acéphate, chlorpyrifos-méthyl.
-